Biosécurité aviaire

Comprendre et mettre en place l'obligation sur ma ferme

OBJECTIFS

Appréhender le risque "grippe aviaire" sur les exploitations. Connaitre les bases scientifiques de l'influenza Aviaire. Etre capable de concevoir et gérer un plan de biosécurité et de mettre en oeuvre les bonnes pratiques d'hygiène.

ENJEUX

L'épizootie récente de grippe aviaire, a imposé la mise en place sur les exploitations de volailles et palmipèdes des mesures de bio-sécurité visant à limiter la propagation de la maladie. Depuis le 1er janvier 2017, les agriculteur.trice.s sont obligé.e.s de se former à ces nouvelles règles.

PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTENU

Matin :
- Connaitre les bases scientifiques de l'influenza Aviaire.
- Présentation des obligations sanitaires. Connaître les caractéristiques d'un virus ARN encapsulé, réservoir et vecteurs, situation épidémiologique.
- Acquérir les connaissances pour être capable de concevoir un plan de bio-sécurité.
- Présentation du guide de bonnes pratique biosécurité, acquisition des fiches pratiques nécessaire à la réalisation du plan de bio-sécurité.

Après-midi :
- Être capable de gérer un plan de biosécurité.
- L'éleveur apprend à concevoir son propre plan de bio-sécurité. Échanges de solutions, de difficultés, d'exemples. Mise en oeuvre d'une démarche de construction sur son exploitation.
- Être capable de mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène.
- Plan de nettoyage et désinfection sur ma ferme. Calcul de surfaces, de doses, de temps.

Formation sur les méthodes alternatives en santé des volailles le lendemain (05 novembre).

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ARDEAR PACA - Bouches du Rhône

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 01/11/2019

TARIFS

Non adhérent	**140 €**
Non agricole	**140 €**

Finançable par le fond de formation Vivea

Nos formations ont un coût de 140€/jour. Les agriculteurs (chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial), et les personnes en démarche PPP sont pris en charges par VIVEA

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Allison Lost
alost@adear13.com
ADEAR 13 Bouches du Rhône
ADEAR des Bouches du Rhône
2 avenue du Colonel Reynaud
13660
ORGON
Tel. 04.90.55.17.86

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
04/11/2019	à définir 13600 Bouches-du-Rhône	Oriane Malburet-Vye, vétérinaire chez Vétopole 26.

THÈMES

Réfléchir à ses pratiques | Elevage

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)